

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 230/SEJ promulguant selon la procédure d'urgence le décret n° 69-296 du 2 avril 1969, décidant de soumettre un projet de loi au référendum.

n° 230/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 avril 1969

Numéro JO
n° 8 du 21/04/1969

Date du numéro
21 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 69-296 du 2 avril 1969 décidant de soumettre un projet de loi au référendum. Art. 2. — Le présent arrêté, qui sera publié selon la procédure d'urgence, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation, Le Haut-Commissaire adjoint, André MARTIN-DELAHAYE.